



Assemblée générale

Distr. limitée
12 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 114 f) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise

**Angola, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Cap-Vert, Fidji,
Guinée-Bissau, Luxembourg, Maurice, Mozambique, Portugal,
République tchèque, Sao Tome et Principe, Sénégal, Timor-Leste
et Turquie : projet de résolution**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Afrique du Sud, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Croatie,
Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France,
Guinée équatoriale, Libéria et Roumanie**